

Marie Moret à Émile Bouxin, 25 mars 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation 1 p. (166r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Bouxin, 25 mars 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53097>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [25 mars 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Bouxin, Émile \(1867-1964\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

RésuméInforme qu'elle n'a pas l'intention de vendre ou de louer sa propriété de Lesquielles-Saint-Germain.

NotesDeux lettres sont copiées sur le même folio 166r.

Mots-clés

Habitations

Lieux cités[Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Vendredi 2^e mars 98

14 rue Baudouine

Monsieur L. Bouczi
Notaire à Genève.

Monsieur,

En réponse à votre lettre
du 22 et j'ai le honneur de
vous dire que je n'ai pas
en ce moment l'instruction
de rendre ma petite propriété
de Lognon Saint-Jermain,
ni de la louer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'assurance de toute ma
considération.

H. B. A. Gaden

Vendredi 2^e mars 98

14 rue Baudouine

Monsieur le Directeur de la
Banque cantonale de Berne,

J'ai le honneur de vous
accuser réception de vos
lettres des 21 janvier dernier
et 23 courant. J'ai pris
bonne note des renseigne-
ments contenus dans la
première, et pour l'écriture,
conformes à celles indiquées
dans la seconde.

Agreez je vous prie,
Monsieur, avec mes
remerciements anticipés